

DIAGNOSTIC IMMOBILIER - TERMITES- FORMATION CONTINUE

Suivre cette formation en E-Learning tutoré permet de maintenir ses connaissances et ses compétences dans le cadre du cycle de Certification du Diagnostiqueur technique immobilier (Arrêté du 24/12/2021) 'Etats relatifs à la présence de termites dans le bâtiment'.

Objectifs opérationnels

- *Maintenir sa certification dans le domaine concerné par la formation continue*
- Appliquer les évolutions législatives, réglementaires ou normatives ainsi que techniques lors du diagnostic de l'état relatif à la présence des termites dans le bâtiment
- Rédiger les rapports constituant la matérialisation des contrôles effectués

Public Concerné

Diagnostiqueurs techniques immobiliers "Domaine termites" en cours de cycle de certification

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

FORMATION E-LEARNING

DUREE 7 HEURES

DOMAINE TERMITES

Rappel des nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques

Rappel sur les caractéristiques d'un bâtiment liés à la problématique des termites

- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs
- La terminologie technique tous corps d'état
- La terminologie juridique du bâtiment en rapport

Rappel sur la biologie des termites

- La biologie des termites présents sur le territoire
- Les modes d'infestation des termites et leurs conséquences

Rappel sur les pathologies du bâtiment dues à la présence de termites

- Les classes de risques
- La longévité du bois
- Les critères de durabilité

Les textes réglementaires

- Les textes réglementaires du diagnostic termites
- Le code de la construction
- La carte de France des arrêtés

Rappel sur le bois et les matériaux dérivés

- Ses agents de dégradation biologique
- Sa durabilité naturel et conférée
- Ses applications en construction

Les moyens de lutte contre les termites

- Les différentes méthodes préventives et curatives

La réalisation d'un diagnostic de présence de termites

- Analyse de risque lié à l'exercice de son activité

- Préparation de la mission
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission de diagnostic termites

La rédaction du rapport

Exercices sur cas pratiques

■ Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation le Livret d'accueil E-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle de sa formation.

> METHODES PEDAGOGIQUES

- Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive à travers des séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'apprentissage. Ces séquences peuvent être illustrées par des schémas animés et des vidéos de situations professionnelles.
- Chaque leçon se termine par un questionnaire de reformulation renouvelable. Le cours se clôture par une auto-évaluation scorée et renouvelable, utile à l'entraînement à l'évaluation sommative finale des acquis.

> MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Le module E-learning tutoré est réalisé sur une plate-forme web dédiée et disponible 30 jours en illimité à la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels.

Accompagnement de l'apprenant(e)

- L'apprenant(e) est suivi(e) par un E-tuteur durant tout le déroulement de sa formation E-Learning. L'E-tuteur réfère au Référent pédagogique (Formateur) toutes les difficultés ou questions d'ordre des connaissances du domaine traité, qui prendra contact (sous 48 heures, jours ouvrés) avec l'apprenant afin de lui apporter une réponse ou aide pédagogique.

Les échanges avec l'E-Tuteur et le/la Référent(e) pédagogique (Formateur) se déroulent par messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

Assistance technique

- En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant(e) est mis(e) en contact avec un(e) Référent(e) technique qui lui apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).

Les échanges avec le/la Référent(e) technique se déroulent par la messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

- Prérequis d'environnement informatique :

L'apprenant(e) doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.

> RESSOURCES PEDAGOGIQUES

■ Qualification Intervenant(e)(s)

- L'E-tuteur est le responsable de la session de formation
- Le Formateur/Formatrice qualifié(e) est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment
- Le/la Référent(e) technique pour la partie de la formation en E-Learning est l'administrateur du LMS de la plate-forme

■ Méthodes et modalités d'évaluation

> EVALUATION DES ACQUIS

- L'évaluation sommative est réalisée à la fin de la formation E-Learning à partir de questions aléatoires à choix multiples basées sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

> MESURE DE LA SATISFACTION DE L'APPRENANT

- Est réalisée en ligne après la formation E-Learning et mesure l'organisation et l'accompagnement de l'apprenant ainsi que la qualité pédagogique des supports E-Learning.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com